

### **Bâtiments communaux - Fourniture et pose de revêtements de sols pour l'année 1989 - Avenant au marché**

**M. LE DÉPUTÉ-MAIRE, Rapporteur** : Dans le cadre des travaux d'entretien des bâtiments communaux, un marché négocié a été conclu, pour l'année 1989, avec l'Entreprise ESPACE DECORATION pour la fourniture et pose de revêtements de sols dans divers bâtiments communaux.

Ce marché a été conclu pour un montant maximum de 340 000 F.

Des travaux d'entretien, qui se sont avérés indispensables en cours d'année, ont augmenté ce montant. Une nouvelle procédure de consultation aurait pu alors être effectuée, portant sur le dépassement du seuil au-delà duquel un appel d'offres est nécessaire, soit 350 000 F.

Toutefois, afin de maintenir une uniformité sur l'année en cours, et par là même un meilleur suivi, il était souhaitable de conserver l'entreprise initiale, comme le permet l'article 312 bis - alinéa 2 du Code des Marchés Publics.

C'est pourquoi il est proposé de porter le montant du marché actuel à 430 000 F.

Le Conseil Municipal est invité à autoriser M. le Député-Maire à signer le marché ainsi que l'avenant permettant l'augmentation de la masse des travaux attribués à ESPACE DECORATION, pour la porter à 430 000 F pour l'année 1989.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte, à l'unanimité, les propositions du Rapporteur.